



NOTE D'INFORMATION

n° 25.16 – Mars 2025

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteurs : Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton,
Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois,
François-Xavier Cannes, Pierre Conceicao, Julien Desclaux,
Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet,
Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lau-
riane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac,
Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas
Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2
Édition : Johanna Sztanke
e-ISSN 2431-7632

► À la rentrée 2024, l'ensemble des élèves de CE1 ont été évalués en français et en mathématiques pour la cinquième année consécutive. Les résultats sont en hausse pour la majorité de compétences évaluées par rapport à 2023. En français, la compétence d'écriture des syllabes est la mieux réussie et celle de fluence demeure la moins maîtrisée. En mathématiques, la reproduction d'assemblage est la compétence la mieux réussie alors que les élèves restent en difficulté en résolution de problèmes. Les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux en éducation prioritaire sont stables entre 2023 et 2024 en français et se réduisent pour la moitié des compétences évaluées en mathématiques. En mathématiques, comme les années précédentes, les performances des élèves selon le sexe se renversent à l'entrée en CE1 : les garçons présentent de meilleures performances que les filles, à l'inverse du début de CP.

► En septembre 2024, les élèves entrant en cours élémentaire première année (CE1) ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, 770 000 élèves ont ainsi été évalués, dans 32 000 écoles publiques et privées sous contrat. Il s'agit de la septième édition de ce dispositif initié en 2018. Cette évaluation vise à proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants d'apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CE1. Les professeurs peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. En 2024, les exercices proposés aux élèves étaient identiques à ceux de 2023. Cette stabilité revêt une importance particulière puisqu'elle permet d'observer l'évolution des résultats [► figure 1](#).

En début de CE1, des résultats en mathématiques en hausse par rapport à 2019

Pour cinq des huit compétences évaluées en français, « comprendre des phrases lues seul(e) », « lire à voix haute des mots », « lire à voix haute un texte », « écrire des syllabes » et « écrire des mots dictés », la proportion d'élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant augmente par rapport à 2023, jusqu'à 1,6 point [► figure 2](#). Pour les trois

► 1 Compétences évaluées en début de CE1, septembre 2024

Domaines	Attendus	Compétences
Langage oral	Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant-e)
		Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant-e)
Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre un texte et contrôler sa compréhension	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)
		Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)
	Lire à voix haute	Lire à voix haute des mots Lire à voix haute un texte
Étude de la langue	Passer de l'oral à l'écrit	Écrire des syllabes (dictées)
		Écrire des mots (dictés)

Domaines	Attendus	Compétences
Nombres et calculs	Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer	Placer un nombre sur une ligne graduée
		Écrire des nombres entiers (sous la dictée)
	Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)
		Placer un nombre sur une ligne graduée
	Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	Résoudre des problèmes
Calculer avec des nombres entiers		Calculer mentalement
		Additionner
		Soustraire
Espace et géométrie	Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques	Reproduire un assemblage

autres compétences évaluées en français, les résultats sont stables.

Par rapport à 2019, le niveau de maîtrise satisfaisant diminue de 3,2 points pour « écrire des mots dictés », et de 1,2 point pour « comprendre un texte lu seul(e) ». Pour les cinq autres compétences comparables, la proportion d'élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant est stable.

En mathématiques, les résultats sont en hausse par rapport à 2023 pour cinq des huit compétences évaluées : la proportion d'élèves dans le groupe satisfaisant augmente jusqu'à 2,6 points pour la compétence « soustraire ». Les compétences « résoudre des problèmes », « calculer mentalement » et « reproduire un assemblage » ont des résultats stables ↘ **figure 3**.

Entre 2019 et 2024, les performances des élèves augmentent pour les quatre compétences comparables de mathématiques, de 1,2 à 3,8 points. La hausse la plus marquée concerne l'écriture des nombres entiers.

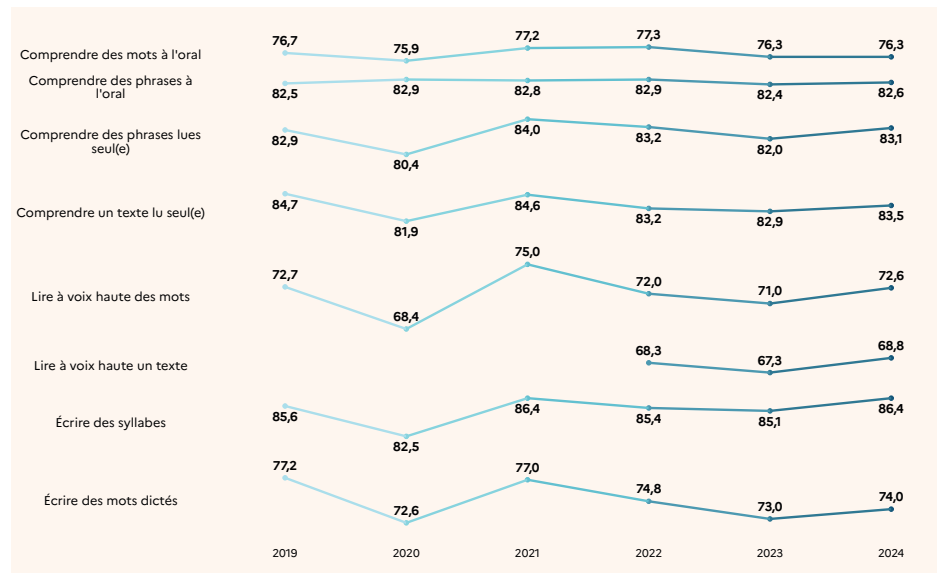
En début de CE1, en 2024, en français, la compétence « écrire des syllabes » est la mieux réussie, avec 86,4 % d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante ↘ **figure 2** (et voir figure 10 en ligne). Les compétences de compréhension orale de phrases et de compréhension écrite sont également bien réussies (entre 82,6 % et 83,5 % d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante). Les compétences de fluence et d'écriture de mots dictés sont les moins bien maîtrisées (entre 68,8 % et 74,0 %).

En mathématiques, la reproduction d'assemblage est la compétence la mieux réussie (83,7 %). La résolution de problèmes demeure la compétence la moins maîtrisée (48,6 %) ↘ **figure 3** (et voir figure 11 en ligne).

Entre 2023 et 2024, réduction des écarts de performances entre le public hors éducation prioritaire et l'éducation prioritaire pour cinq compétences en mathématiques

En CE1, entre 2023 et 2024, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public hors éducation prioritaire et ceux en éducation prioritaire (EP) restent stables dans toutes les compétences évaluées en français, à l'exception de « comprendre des phrases lues seul(e) », dont l'écart diminue de 0,5 point. En mathématiques, les écarts diminuent de 0,5 à 1,3 point dans cinq compétences évaluées (« reproduire un assemblage », « additionner », « soustraire », « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre

↘ 2 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon la compétence évaluée en français en début de CE1 (en %)



Lecture : en début de CE1, en 2024, 76,3 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

Champ : France, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.16. DEPP

↘ 3 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1 (en %)



Lecture : en début de CE1, en 2024, 78,2 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « lire des nombres entiers ».

Champ : France, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.16. DEPP

sur une ligne graduée ». L'écart reste stable pour les autres compétences ↘ **figures 4** et **5**. Entre 2019 et 2024, les écarts en français augmentent pour trois compétences (« comprendre un texte lu seul(e) », « écrire des syllabes » et « lire à voix haute un texte ») et sont stables pour quatre compétences.

Ils sont stables en mathématiques. Les écarts de performances entre les élèves scolarisés hors EP et ceux de REP+ demeurent stables en 2024 pour la moitié des compétences en français. Ils diminuent légèrement pour « comprendre des mots à l'oral » et « comprendre des

phrases lues seul(e) » (respectivement de 0,6 et 0,5 point) et ils augmentent légèrement pour « écrire des syllabes » et « lire à voix haute des mots » (respectivement de 0,6 et 0,5 point) (voir figure 8 en ligne). En mathématiques, les écarts diminuent pour quatre compétences évaluées (de 0,5 à 1,8 point) : « soustraire », « additionner », « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée ». Les écarts constatés en 2024 sont équivalents à ceux de 2019 dans toutes les compétences de français, à l'exception de « comprendre un texte lu seul(e) », « lire à voix haute des mots » et « écrire des syllabes » (respectivement + 2,0, + 2,3 et + 2,4 points). En mathématiques, les écarts restent stables par rapport à 2019.

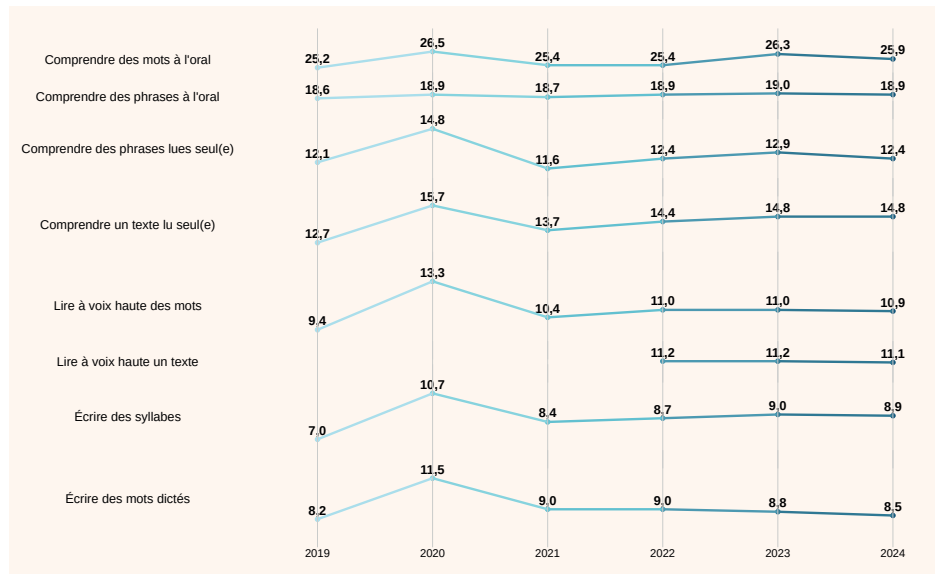
Comme les années précédentes, en français, les écarts les plus marqués entre les élèves scolarisés hors EP et ceux de REP+ sont en compréhension orale : l'écart atteint 32,3 points en 2024 en compréhension de mots et 24,6 points en compréhension de phrases. En mathématiques, les écarts les plus marqués en 2024 sont pour les compétences « résoudre des problèmes » et « additionner » (respectivement 22,3 et 13,7 points). Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP sont moindres (voir figures 12 et 13 en ligne). Les élèves entrant en CE1 dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public dans l'ensemble des compétences évaluées. Toutefois, les différences observées entre le public hors EP et le privé sont à relativiser en raison de la structure sociale plus favorisée en moyenne dans le privé.

En CE1, contrairement au début de CP, les garçons sont plus performants que les filles en mathématiques

En français, en 2024, les filles présentent des performances plus assurées que les garçons pour six compétences sur huit évaluées (entre 2,7 et 5,1 points d'écart). Les écarts les plus marqués en faveur des filles concernent la compréhension de phrases à l'oral, l'écriture de mots dictés et la compréhension d'un texte lu seul(e) (respectivement 5,1 points, 4,9 points et 4,3 points) ↘ figure 6 (et voir figure 14 en ligne).

À l'inverse, la proportion de garçons présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) est légèrement supérieure à celle des filles dans les compétences visant à évaluer la fluence (1,3 point en faveur des garçons pour la lecture à voix haute de texte et de mots).

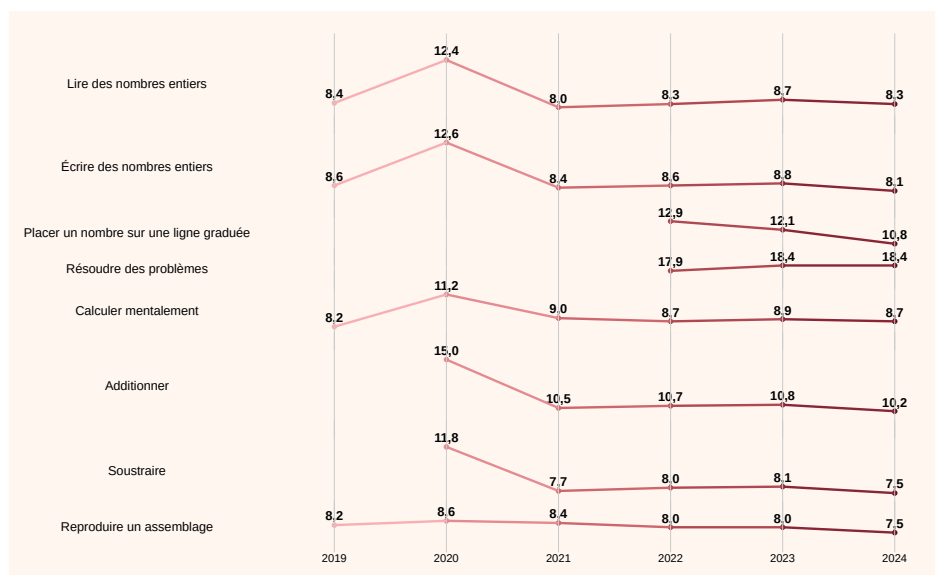
4 Écarts de performances dans les compétences comparables en français en CE1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, entre 2019 et 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en 2024, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », en début de CE1, l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 25,9 points de pourcentage en faveur du secteur hors EP.
Champ : France, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.16. DEPP

5 Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques en CE1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, entre 2019 et 2024 (en points de pourcentage)



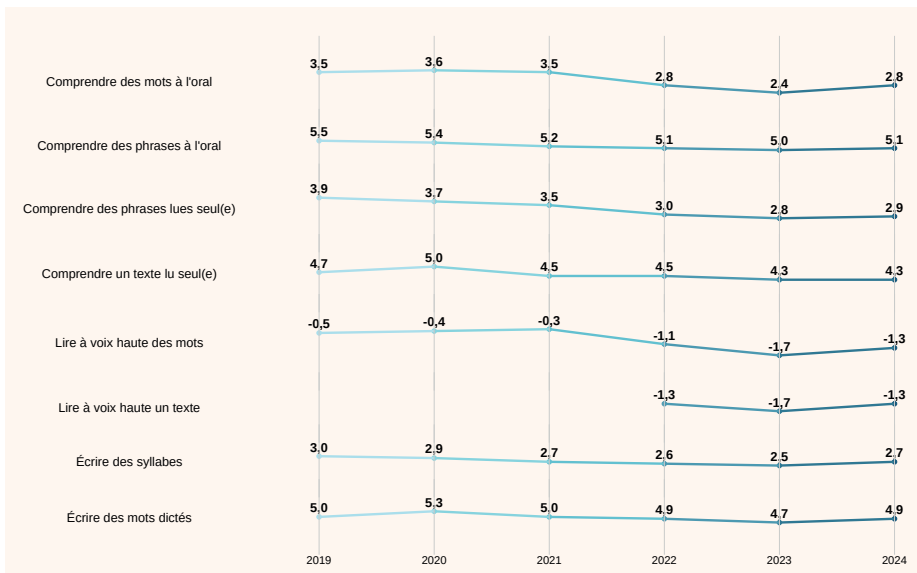
Lecture : en 2024, dans la compétence « lire des nombres entiers », en début de CE1, l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 8,3 points de pourcentage en faveur du secteur hors EP.
Champ : France, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.16. DEPP

En mathématiques, comme lors des éditions précédentes de l'évaluation Repères, un renversement se produit à l'entrée en CE1 par rapport à l'entrée en CP. En CE1, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans l'ensemble des compétences évaluées dans cette discipline, à deux

exceptions près : la géométrie et le calcul mental ↘ figure 7 (voir figure 15 en ligne). La différence la plus marquée concerne l'addition : 14,4 points d'écart en faveur des garçons sur la proportion d'élèves qui présentent une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2).

➤ 6 Écart de performances dans les compétences comparables en français en CE1 selon le sexe, entre 2019 et 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en 2024, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », en début de CE1, l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 2,8 points de pourcentage en faveur des filles.

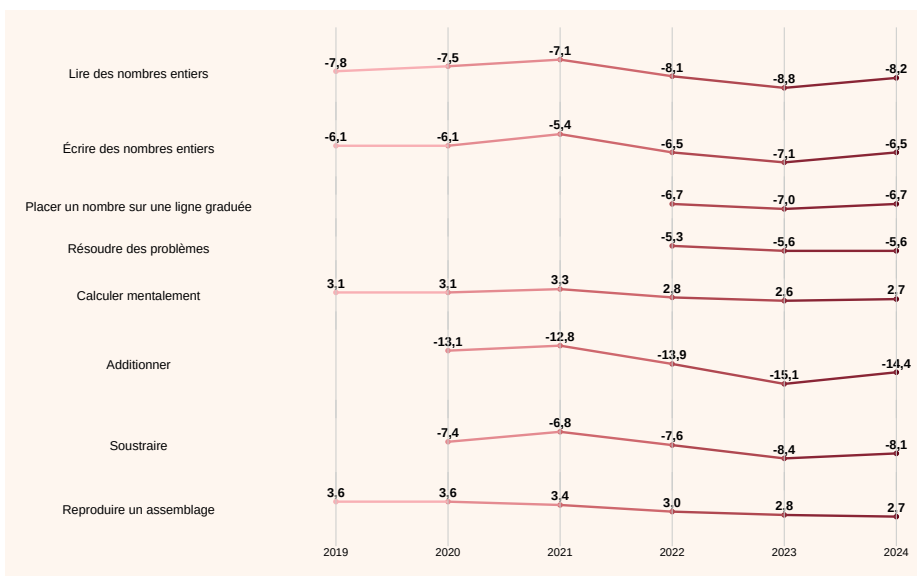
Champ : France, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.16. DEPP

En français, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables entre 2023 et 2024. Ils diminuent de 0,6 à 0,7 point pour trois compétences en mathématiques (« additionner », « lire des nombres entiers » et « écrire des nombres entiers »). Entre 2019 et 2024, les écarts sont stables pour les quatre compétences comparables en mathématiques et pour six des sept compétences comparables en français. Pour « comprendre des phrases lues seul(e) », l'écart diminue (-1,0 point). ■

➤ 7 Écart de performances dans les compétences comparables en mathématiques en CE1 selon le sexe, entre 2019 et 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en 2024, dans la compétence « lire des nombres entiers », en début de CE1, l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 8,2 points de pourcentage en faveur des garçons.

Champ : France, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.16. DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 25.16, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information